



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

DIRECTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT

SERVICE DU SUIVI ET CONTRÔLE DES VÉHICULES ADMINISTRATIFS (SSCVA)

ATTESTATION POUR TEST DES CHAUFFEURS ET RÉSULTATS DU TEST

→ Qu'est-ce que l'attestation pour test des chauffeurs ?

Avant son embauche, un candidat postulant à un poste de chauffeur doit effectuer un test d'évaluation au niveau du SSCVA.

→ Qui sont concernés par cette attestation ?

Les services en charge des ressources humaines auprès des organismes publics sont concernés par cette démarche.

→ Quelles sont les conditions d'obtention ?

Pour obtenir cette attestation, les conditions suivantes doivent être remplies :

- ✓ Le postulant doit avoir un permis de conduire
- ✓ Le service concerné se charge du véhicule à utiliser par le postulant pour les épreuves pratiques.

→ Quelle est la durée de traitement du dossier ?

Le dossier sera traité 48h après la présentation du candidat au test.

@ Quelles sont les pièces à fournir ?

Les pièces requises pour obtenir l'attestation sont les suivantes :

- ✓ Demande de test de chauffeur adressée au Chef du SSCVA
- ✓ Photocopie certifiée du permis de conduire de l'intéressé

Chef du Service du Suivi et Contrôle des Véhicules Administratifs



Bâtiment SSCVA - Porte 21 -
Rue RASETA - Andraharo



sscva.dpe@dgfag.mg



032 11 086 12 / 034 60 225 55